

DOSSIER DE PRESSE



LA HAUTE-GARONNE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE Du 22 février au 1^{er} mars 2020



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
PROGRAMME ET TEMPS FORTS SUR LE STAND DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE	4
EN HAUTE-GARONNE, DES PRODUITS DE QUALITÉ	6
L'agneau des Pyrénées, en cours d'obtention IGP	7
L'AOP Ail Violet de Cadours.....	7
L'AOP Vins de Fronton.....	8
La Gasconne des Pyrénées, Label Rouge.....	8
L'AOP Noir de Bigorre et Jambon Noir.....	9
Le Haricot Tarbais, IGP et Label Rouge.....	9
RESTAURATION COLLECTIVE : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS POUR LA TRANSITION ALIMENTAIRE ET ÉCOLOGIQUE.....	11
MIAM 31, un dispositif pour inciter les collégiens à manger local.....	12
Agrilocal 31, une plateforme pour mettre en relation acheteurs et fournisseurs locaux.....	12
Des animations pour sensibiliser sur les circuits courts.....	12
UNE POLITIQUE TOURNÉE VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	13
Protéger la biodiversité.....	13
Préserver la qualité des sols.....	15
Vers une agriculture biologique.....	16
LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS	17
Des aides financières directes et indirectes.....	17
Un soutien permanent aux agriculteurs fragilisés.....	18
Accompagner les projets d'installation agricoles.....	18
28 conseillers pour un accompagnement humain et technique.....	19
Favoriser l'agriculture collective : les CUMA.....	19

Le mot du Président



Pour la 4^{ème} année consécutive, le Conseil départemental de la Haute-Garonne est présent au Salon international de l'Agriculture de Paris au côté des producteurs et des éleveurs, pour participer pleinement à la promotion de nos terroirs et de leurs productions.

Avec 6 000 exploitations, l'agriculture haut-garonnaise occupe une place majeure dans l'économie du Département. Bien qu'elle n'entre pas dans nos compétences obligatoires, l'agriculture est un secteur d'activité qui offre un fort potentiel de développement, d'identité et de savoir-faire que nous soutenons par un engagement financier dépassant les 2M€ annuels.

En Haute-Garonne, nous jouons la carte de l'agro-écologie. C'est un vrai choix politique pour une agriculture respectueuse des hommes, des territoires et des ressources naturelles. Nous misons sur la proximité par les circuits courts et les filières de qualité. Nos appellations AOP témoignent de ces dynamiques : ail violet de Cadours, porc noir de Bigorre, Vins de Fronton. La Gasconne des Pyrénées a son Label Rouge tout comme le Haricot tarbais qui y ajoute l'IGP (Indication Géographique Protégée). Fin janvier, l'INAO (Institut National des Appellations Protégées) a validé l'IGP pour la filière « Agneau des Pyrénées », un dossier que nous soutenons depuis douze ans. C'est un beau succès qui ouvre la voie à une prochaine labellisation européenne.

Nos agriculteurs sont engagés dans une politique agricole qui valorise la qualité et qui cultive les savoir-faire. Ils peuvent s'appuyer sur notre réseau, unique en France, de 28 conseillers agro-environnement départementaux qui effectuent un travail de conseil et de proximité très apprécié. Le Laboratoire Départemental eau-vétérinaire-air est, lui aussi, un outil de premier ordre pour surveiller la bonne santé des cheptels et la qualité de l'eau.

L'exigence de qualité que nous prônons ne s'arrête pas aux seuls produits. Elle s'applique aussi à notre environnement avec la promotion d'une consommation plus responsable et plus locale, déjà engagée pour la restauration scolaire de nos collèges publics (6,5 millions de repas servis chaque année), dans le développement de l'agrotourisme et la préservation de la ressource en eau qui est un enjeu essentiel du présent comme de l'avenir.

Notre présence au SIA de Paris, c'est l'assurance d'une vitrine nationale et internationale unique pour rapprocher producteurs et consommateurs, pour mettre en valeur nos territoires et affirmer que la Haute-Garonne est fière de ses agriculteurs.

Georges Méric
*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

PROGRAMME ET TEMPS FORTS

sur le stand du Département de la Haute-Garonne

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est présent au Salon International de l'Agriculture du samedi 22 février au dimanche 1er mars 2020 sur l'espace Occitanie, dans le Hall 3, à l'emplacement B 130.

Le stand Haute-Garonne occupe une surface de 80 m² et sera inauguré par le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric, le lundi 24 février à 12 heures.

Durant 10 jours, les filières d'excellence du terroir sont mises à l'honneur par les producteurs et par des grands chefs haut-garonnais et parisiens. Le Département présentera également au grand public l'engagement fort de la collectivité pour l'agro-écologie à travers des activités ludiques (borne interactive, animations enfants, photo souvenir...).

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER : DÉCOUVERTE DE L'AGNEAU DES PYRÉNÉES ET LES VINS AOP DE FRONTON

Matin :

Préparation de la daube d'agneau des Pyrénées par Jean Peyvert, boucher-traiteur et dégustations.

Après-midi :

Ateliers sensoriels autour des vins de Fronton et dégustations. Démonstrations culinaires par les chefs de Tables et Auberges de France.

LUNDI 24 FÉVRIER : INAUGURATION

12h : Discours de Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, en présence des acteurs des filières d'excellence haut-garonnaises.

Après-midi :

Démonstrations culinaires par les chefs de Tables et Auberges de France.

MARDI 25 FÉVRIER : LES PRODUITS « BIENVENUE À LA FERME »

Matin et après-midi :

Animation et dégustation des produits « Bienvenue à la ferme »

Après-midi :

Inauguration du stand de la région Occitanie Pyrénées / Méditerranée



DOSSIER DE PRESSE

MERCREDI 26 FÉVRIER : DÉCOUVERTE DE L'AIL VIOLET AOP DE CADOURS ET DE LA GASCONNE DES PYRÉNÉES LABEL ROUGE

Matin :

Ateliers sensoriels et de tressage d'ail, dégustations de recettes variées à base d'ail.

Après-midi :

Recette autour de la Gasconne des Pyrénées Label Rouge en présence du président des Maitres Restaurateurs de France.



JEUDI 27 FÉVRIER : DÉCOUVERTE DU HARICOT TARBAIS LABEL ROUGE ET IGP

Matin :

Petit-déjeuner gourmand avec la blogueuse Mams Cook.

Après-midi :

Animations organisées par les filières.

VENDREDI 28 FÉVRIER : DÉCOUVERTE DU PORC NOIR DE BIGORRE ET JAMBON NOIR AOP

Matin :

Petit-déjeuner gourmand avec la blogueuse Mams Cook.

Après-midi :

Animations organisées par les filières avec découpe de jambon.



SAMEDI 29 FÉVRIER ET DIMANCHE 1^{ER} MARS : DÉCOUVERTE DES PRODUITS HAUT-GARONNAIS SOUS SIQO

Matin :

Petit-déjeuner gourmand avec la blogueuse Mams Cook.

Après-midi :

Animations organisées autour de l'agro-écologie (quiz, cadeaux etc...).

Les agriculteurs haut-garonnais présents au SIA 2020 : à l'affiche et sur les réseaux sociaux

Après la web série « #MaHauteGaronne dans l'assiette » en 2019, le Conseil départemental met à l'honneur 10 nouveaux portraits d'agricultrices et d'agriculteurs haut-garonnais à travers 10 métiers et filières qualité.

Retrouvez-les sur le stand, sur la campagne abribus de février 2020 en Haute-Garonne et sur les pages internet et [YouTube](#) du Conseil départemental.

EN HAUTE-GARONNE, DES PRODUITS DE QUALITÉ pour une terre de saveurs

L'agriculture haut-garonnaise représente 5 500 exploitations en activité sur une superficie de 323 700 hectares, soit 52 % du département. Premier département français pour la culture du blé dur et du sorgho, deuxième pour le tournesol et troisième pour le soja, la Haute-Garonne compte plusieurs types d'agricultures, avec 48 % des exploitations en grandes cultures, 31 % en élevage et 5 % en productions maraichères, fruitières et viticoles et 13 % en polyculture-élevages.

La Haute-Garonne, dont le territoire s'étend sur plus de 200 km, de la Vallée du Tarn au nord, à la chaîne pyrénéenne au sud, bénéficie d'une grande diversité de reliefs avec 42 % de plaines, 39 % de coteaux et 19 % de montagnes.

Avec une production agricole annuelle de 453 M€ hors subvention, l'agriculture en Haute-Garonne représente près de 6 000 emplois dans les exploitations agricoles, 5 000 dans l'environnement agricole (approvisionnement, collecte, transformation et organismes tels que MSA, banques etc.).

D'autre part, le secteur de l'agro-alimentaire représente quant à lui 6 000 emplois dans le département.

Engagé dans la valorisation du terroir, le Conseil départemental de la Haute-Garonne œuvre en faveur de la promotion des produits « sous signes d'identification de la qualité et de l'origine » (SIQO), dont une exploitation sur cinq bénéficie. De l'Agneau des Pyrénées aux Vins de Fronton, en passant par l'Ail Violet de Cadours, le Haricot Tarbais, la Gasconne des Pyrénées ou encore le porc Noir de Bigorre, la Haute-Garonne bénéficie d'un patrimoine gastronomique riche qu'il convient de préserver et de valoriser.

Le Département assure la promotion de ces produits d'exception à l'occasion de nombreux salons, marchés et foires organisés sur le territoire haut-garonnais, notamment au salon « REGAL », la référence agro-alimentaire en Occitanie mais également au salon « Les Pyrénéennes », dont il est coorganisateur à Saint-Gaudens.

La présence du Département de la Haute-Garonne au Salon International de l'Agriculture œuvre ainsi à la promotion au niveau national et au niveau international des filières et agriculteurs du territoire.

L'agriculture haut-garonnaise en chiffres :

- 5 500 exploitations en activité sur une superficie 323 700 ha
- Près de 6 000 emplois dans les exploitations agricoles et 5 000 salariés de l'environnement de l'agriculture (approvisionnement, collecte, transformation et organismes tels que MSA, banques etc.)
- 6 000 emplois dans l'agroalimentaire
- 48 % des exploitations orientées en grandes cultures
- 31% en élevage (bovins, équins, volailles etc.) et 13 % en polyculture élevage
- 5 % de productions maraichères, fruitières et viticoles
- 11,6 % de la SAU (Superficie agricole utilisée) de la Haute-Garonne est en agriculture biologique ou en conversion, pour 681 agriculteurs
- 1^{er} département pour la culture du blé dur et du sorgho, 2^{ème} pour le tournesol et 3^{ème} pour le soja

DOSSIER DE PRESSE

L'Agneau des Pyrénées, en cours d'obtention de l'IGP

L'Agneau des Pyrénées est issu des races rustiques locales des Pyrénées Centrales, qui sont parfaitement adaptées au terroir. La Tarasconnaise, race pyrénéenne la plus représentée, est particulièrement bien adaptée à l'élevage de montagne et à la transhumance, qui permet l'entretien de ces paysages chers aux amoureux de la montagne tout en faisant vivre ces territoires ruraux.

L'Agneau des Pyrénées naît principalement à la descente des estives, et il est allaité pendant un minimum de soixante jours. La tendresse de sa chair, sa couleur rosée et son goût inimitable proviennent également de la qualité de l'alimentation des brebis. L'été, les troupeaux pâturent en montagne une herbe saine et naturelle, et l'hiver, les brebis sont à la bergerie, nourries de foin récolté sur les exploitations. L'environnement pyrénéen et le savoir-faire traditionnel d'éleveurs passionnés concourent à la réalisation d'un produit d'exception.

L'Agneau des Pyrénées est en cours d'obtention de l'Identification Géographique Protégée, une démarche dont l'objectif est de répondre aux besoins des éleveurs de montagne et du piémont pyrénéen en valorisant leurs troupeaux de races rustiques des Pyrénées. A ce jour, près de 200 éleveurs du massif pyrénéen sont engagés dans la démarche dont 90 en Haute-Garonne.

+ d'infos : agneaudepyrenees.com

L'AOP Ail Violet de Cadours

Appellation d'Origine Protégée (AOP) depuis juin 2017, l'Ail Violet de Cadours se caractérise par sa tunique externe aux stries violettes. Plutôt de gros calibre et de forme bien arrondie, il présente des gousses régulières, de couleur ivoire et parfois violacée.

L'Ail Violet de Cadours se distingue par une odeur typée, une texture moelleuse et une saveur délicatement sucrée. Son caractère est lié au savoir-faire traditionnel des producteurs ainsi qu'au terroir de Cadours, au sol argilo calcaire. Produit saisonnier, l'Ail Violet de Cadours ne subit pas de traitement anti-germinatif.

L'aire géographique de production de l'AOP Ail Violet de Cadours s'étend sur 106 communes dans trois départements, la Haute-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne. Cela correspond à 122 hectares de surface plantée et 422 tonnes vendues par an. Le syndicat Ail Violet de Cadours, dont le Conseil départemental de la Haute-Garonne est partenaire, regroupe 81 producteurs.

+ d'infos : ail-violet-cadours.fr

Fin janvier 2020 l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) a validé nationalement la demande d'IGP portée depuis 2009 par la Copyc (Commission Ovine des Pyrénées Centrales).

La prochaine et dernière étape à franchir est la validation européenne attendue pour fin 2021.



DOSSIER DE PRESSE

L'AOP Vins de Fronton

Si ce sont les Romains qui plantèrent les premières vignes sur les terrasses dominant la vallée du Tarn, le caractère si particulier des Vins de Fronton provient de la Négrette, un cépage local historique et unique en France, introduit au 12^{ème} siècle par les Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem revenant de Chypre.

Les vins 100 % Négrette sont aujourd'hui les plus emblématiques de l'appellation, présentant la plus pure expression de ce cépage. Souples et élégants, les vins rouges de Fronton offrent des arômes de fruits rouges mais aussi des tonalités épicées. Les rosés de Fronton, qu'il convient de déguster dans l'année, ont une robe affirmée ainsi qu'un nez très aromatique.

En pourcentage de surface, le Fronton est le premier vignoble du Sud-ouest engagé dans une démarche d'agriculture biologique. L'aire d'appellation s'étend sur 20 communes dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Le vignoble compte 2 400 hectares exploités par près de 140 vignerons, pour une production annuelle de 65 000 hl (35% en rosé et 65% en rouge).

Atout fort pour le développement du tourisme en Haute-Garonne, le vignoble frontonnais est mondialement reconnu. En 2015, le Decanteur World Wine Awards, concours de vin le plus prestigieux au monde, a hissé au rang de « Meilleur vin du monde » Le Bouissel, un vin de Fronton.

+ d'infos : vins-de-fronton.com

La Gasconne des Pyrénées, Label Rouge

Reconnaissable à ses cornes arquées vers l'avant, à la pointe légèrement relevée, et à sa robe d'un beau gris argenté, la Gasconne des Pyrénées est appréciée de ses éleveurs pour sa rusticité et son adaptation aux amplitudes climatiques et aux reliefs accidentés du territoire pyrénéen.

Remarquable à la fois par sa densité et la finesse de sa fibre, le muscle de la Gasconne des Pyrénées donne une viande juteuse et tendre. Sa saveur délicate et son parfum incomparable proviennent notamment des conditions de vie des animaux, en plein air au minimum six mois par an, et de leur alimentation herbagère qui contribue à la production d'une viande d'excellente qualité nutritionnelle.

Le Label Rouge Gasconne des Pyrénées est le premier Label Rouge « gros bovin » obtenu spécifiquement par la Région Occitanie, en race rustique. Il a été obtenu dès 1997, grâce au savoir-faire des éleveurs et bouchers. La zone de production s'étend des contreforts des Pyrénées jusqu'aux plaines de la Garonne côté ouest, ainsi que sur les zones sèches des Corbières côté est. En Occitanie, 60 éleveurs sont qualifiés.

+ d'infos : gasconne.com

Le 12 décembre 2018, Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, a remis les plaques du label "Vignobles et Découvertes" à 50 professionnels du vignoble de Fronton, décerné par l'Agence de développement touristique de la France, Atout France et le Conseil supérieur de l'œnotourisme.



La race gasconne est la 3^{ème} race de vache à viande sur le département avec 2 400 vaches mères.



DOSSIER DE PRESSE

L'AOP Noir de Bigorre et Jambon Noir de Bigorre

Race porcine autochtone du piémont des Pyrénées centrales, où sa présence est attestée depuis l'Antiquité, le porc Noir de Bigorre a pourtant bien failli disparaître dans les années 80. Heureusement, la mobilisation d'une poignée d'éleveurs et d'artisans charcutiers passionnés a permis de sauver cet emblème de la gastronomie locale. Parfaitement adapté à son terroir d'origine, le porc Noir de Bigorre est bien sûr reconnaissable à sa couleur noire. Doté d'une aptitude pour la marche, il vit en troupeaux sur des prairies et sous-bois et il est principalement nourri de ressources naturelles (herbe, céréales, glands, châtaignes).

La qualité particulière de la viande et du gras du porc Noir de Bigorre, couplée au savoir-faire des éleveurs qui laissent le temps à l'animal de se développer pendant au moins 12 mois, contribuent à la production d'un jambon sec d'une grande qualité, ce qui a permis l'obtention en 2015 de deux Appellations d'Origine Contrôlée, « Noir de Bigorre » et « Jambon Noir de Bigorre », et l'obtention en 2017 de l'Appellation d'Origine Protégée. La production du porc Noir de Bigorre se concentre sur les régions de l'Astarac dans le Gers, de Bigorre dans les Hautes-Pyrénées et du Comminges en Haute-Garonne, soit 691 communes.

60 producteurs participent à la production de cette AOP.

+ d'infos : noirdebigorre.com



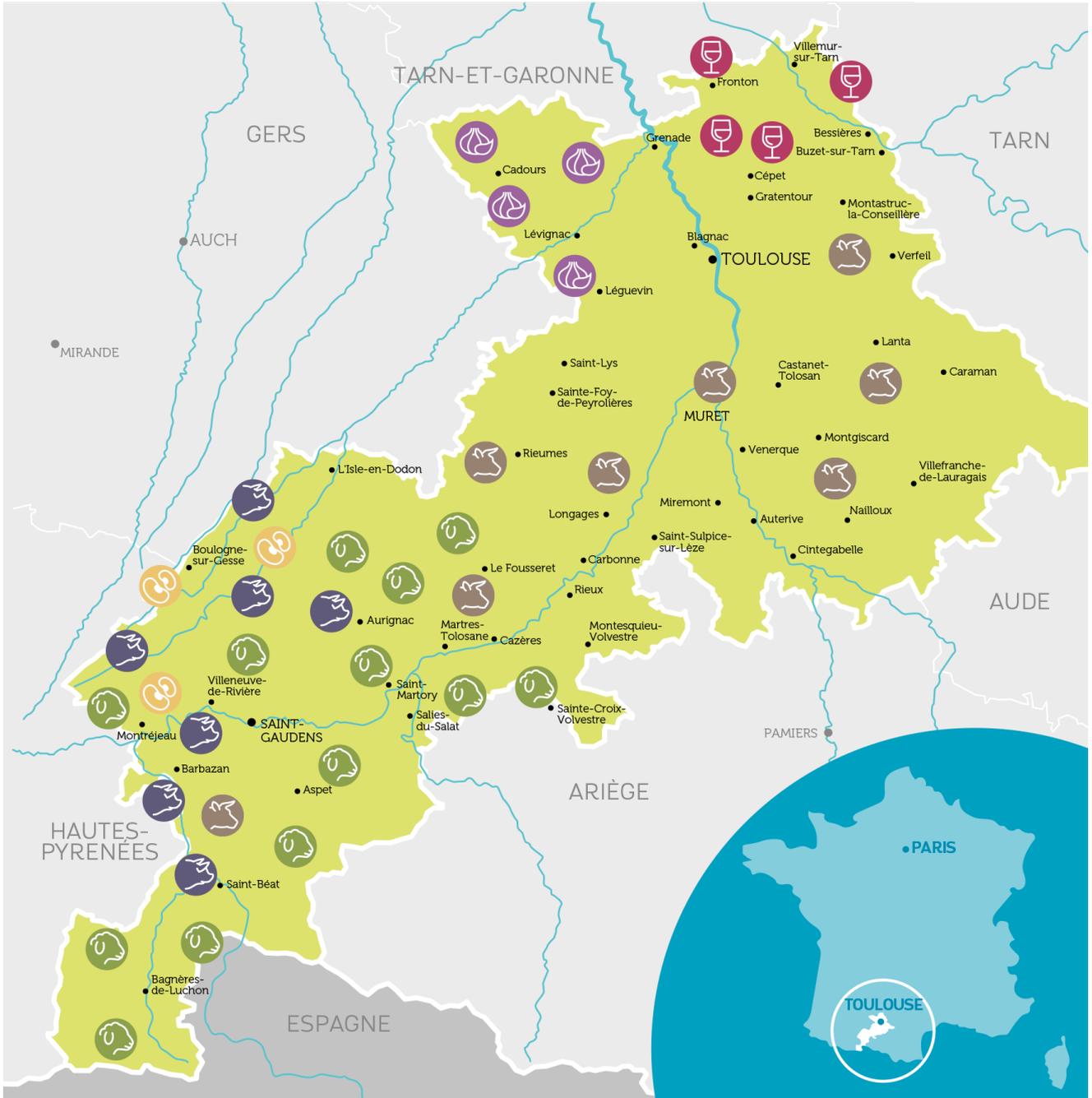
Le Haricot Tarbais, IGP et Label Rouge

Le Haricot Tarbais étant une plante grimpante, il est très vite associé au maïs dont les hampes lui servent de tuteur. C'est ainsi que les 2 plantes se répandent très rapidement dans la plaine de Tarbes où l'on prend l'habitude de semer un grain de haricot entre deux pieds de maïs. Une production artisanale stricte, maîtrisée et labellisée.

Le haricot tarbais est le premier haricot à avoir obtenu, en 1997, le Label Rouge et en 2000, l'IGP (Indication Géographique Protégée). Le terroir de Bigorre se caractérise par des terres légères et limoneuses, au pH plutôt acide, peu argileuses et assez caillouteuses. De plus, l'utilisation d'une semence certifiée, le respect de pratiques culturales raisonnées (travail du sol et écartement entre les rangs) et la récolte manuelle à maturité lui donnent sa qualité.



Les produits de qualité DE HAUTE-GARONNE



  **Label Rouge**
Gasconne des Pyrénées

  **AOP**
Ail Violet de Cadours

  **AOP**
Porc Noir de Bigorre

  **AOP**
Vins de Fronton

  **En cours d'IGP**
Agneau des Pyrénées

   **IGP/Label Rouge**
Haricot Tarbais

RESTAURATION COLLECTIVE

Favoriser les circuits courts pour la transition alimentaire et écologique

Le Conseil départemental a adopté le 29 janvier 2020 un plan d'actions sur la qualité alimentaire dans les collèges, qui répond à trois défis majeurs : la transition alimentaire pour changer les habitudes de consommation, la transition écologique pour réduire et valoriser les déchets et la réalisation de repas durables et responsables.

Ce plan résulte d'une grande concertation menée en octobre 2019, auprès des élèves, des parents d'élèves, de la communauté éducative et du personnel en charge de la gestion et la préparation des repas.

Ainsi, le Conseil départemental fixe comme objectif d'atteindre 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, sur le volume total des achats de denrées d'ici 2022.

Avec ce plan, la collectivité prend des mesures phares telles que :

- poursuivre la structuration des filières de production locales et de qualité en Haute-Garonne,
- développer la mise en relation entre les collèges acheteurs et les producteurs locaux grâce à la plateforme Agrilocal 31 (cf. page suivante),
- diversifier les modes d'approvisionnement en développant les partenariats à l'échelle régionale ;
- généraliser aux 96 collèges les solutions de collecte et de valorisation des biodéchets ;
- créer 5 postes de « coordonnateurs restauration » pour accompagner l'évolution des pratiques dans les collèges ;
- instaurer un pôle d'innovation (qui associera élèves et parents d'élèves) pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques culinaires.

Dès 2013, le Conseil départemental s'est engagé pour la qualité alimentaire avec les dispositifs MIAM 31, Agrilocal 31 en 2016, et les opérations « Au pré de l'assiette », « Au pré de la ferme » et « Connectez-vous local ».

Les chiffres clés pour 2019 :

- 141 fournisseurs locaux adhérents à la plateforme Agrilocal 31
- 33 tonnes de denrées commandées sur le département pour un volume financier de près de 107 000 €
- 53 561 élèves demi-pensionnaires répartis dans 96 collèges dont 84 en cuisine autonome
- Plus de 6,6 millions de repas servis chaque année, soit 40 000 repas par jour

DOSSIER DE PRESSE

MIAM 31, un dispositif pour inciter les collégiens à manger local

Mis en place par le Conseil départemental, le dispositif « MIAM 31, Mangez malin les bons produits du coin » a vocation à favoriser le « bien-manger » dans les collèges haut-garonnais, en encourageant les restaurants scolaires à s'approvisionner en produits locaux. Le plan d'actions de la collectivité est ancré dans une démarche éco-responsable et comprend, entre autres, l'introduction de produits de qualité dans la restauration collective des collèges ainsi qu'un volet pédagogique, pour sensibiliser les collégiens aux liens entre agriculture, saisonnalité et alimentation.

« MIAM 31 » vise ainsi à promouvoir une alimentation saine et de qualité, tout en sensibilisant les élèves à la saisonnalité des produits, en les éduquant au goût et en réduisant le gaspillage alimentaire. Le dispositif contribue également à développer de nouveaux débouchés à haute valeur ajoutée pour des produits issus de l'agriculture de proximité et de qualité et à soutenir une agriculture locale durable et de circuits courts qui contribue à la protection de l'environnement.



Agrilocal 31, une plateforme pour mettre en relation acheteurs et fournisseurs locaux

Pour aller plus loin dans cette démarche et la rendre opérationnelle, le Département a mis en place en 2016 la plateforme virtuelle Agrilocal 31, dont l'objectif initial est de faciliter l'approvisionnement des collèges en produits locaux. Agrilocal 31 met en relation gratuitement acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux. Les producteurs et acheteurs sont référencés et géolocalisés pour permettre un approvisionnement de proximité. L'ouverture de la plateforme a été élargie en 2017 à l'ensemble des acheteurs de la restauration collective publique (communes, EHPAD, hôpitaux) et en 2019 aux associations et fondations à but non lucratif reconnues d'utilité publique.

107 000 € de produits locaux ont été commandés en vente directe aux agriculteurs du Département par les cantines des collèges et autres établissements publics de la Haute-Garonne en 2019

Des animations pour sensibiliser sur les produits locaux

L'opération « Au pré de la ferme », en mars 2019, a ouvert les portes de 2 exploitations agricoles à une quarantaine de professionnels de la restauration collective, afin de favoriser leur approvisionnement en produits locaux.

En juin, l'opération « Connectez-vous local » a permis de sensibiliser les élèves d'une école et d'un collège sur le bien-manger et les vertus des produits locaux.

En octobre, l'opération « Au pré de l'assiette » a proposé des animations sur le goût, la saisonnalité et la localité des produits auprès de collèges et d'écoles de Haute-Garonne et mobilisé plus de 16 cantines sur 2 semaines, soit plus de 7 500 élèves sensibilisés.



UNE POLITIQUE TournÉE VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE et le respect de l'environnement

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne consacre annuellement un budget de 2 M€ pour développer l'agro-écologie qui constitue l'un de ses 6 « Engagements vers la Transition écologique ».

Le Département accompagne ainsi les agriculteurs dans la mise en place de nouvelles pratiques « durables », visant à promouvoir les systèmes agricoles, respectueux des hommes et des femmes, ainsi que de leur environnement.

Des actions agro-écologiques prioritaires et concrètes ont été définies afin d'aider les agriculteurs à réussir cette transition et répondre aux défis environnementaux actuels, enjeux de l'agriculture et de l'alimentation de demain.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil départemental fait de la protection de la biodiversité l'une de ses priorités en favorisant l'implantation d'infrastructures agro-écologiques, en soutenant l'élevage en plaine comme en estives, l'agroforesterie ou encore les apiculteurs du département.

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique - Système Polyculture Elevage

Depuis 2017, la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un « **Projet Agro-Environnemental et Climatique - Système Polyculture Elevage** », mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Ce projet vise à maintenir mais également à développer les exploitations de polyculture-élevage du département vertueuses dans leurs pratiques environnementales.

Ces pratiques ont des effets bénéfiques sur la qualité de l'eau, le paysage et l'aménagement du territoire par l'entretien des espaces. Une enveloppe exceptionnelle de 250 000 € par an pendant cinq ans a été votée, permettant la mobilisation d'un montant conséquent du Fonds européen agricole pour le développement rural (750 000 € par an).

115 exploitations se sont déjà engagées dans le projet pour 4 M€ sur 5 ans.



DOSSIER DE PRESSE

La préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages

Le 29 mars 2018, 4 ruches d'abeilles domestiques ont été installées sur le toit de l'Hôtel du Département à Toulouse, en partenariat avec le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées, à l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Cette initiative de maintien de la biodiversité en milieu urbain s'inscrit dans le Programme départemental 2017-2020 pour l'environnement et le Plan national d'actions "France Terre de pollinisateurs" 2016-2020.

Dans le cadre de cette démarche, le Département a favorisé l'installation de ruches au Château de Laréole et à la Forêt de Buzet, accueillant chacun 24 ruches depuis 2017, produisant chaque année 500 kg de miel de tilleul.



Le soutien de l'éco-pâturage

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne soutient également l'éco-pâturage tout au long de l'année et sur tout le territoire autour de différentes actions.

A titre d'exemple, depuis 4 ans, de mars à juin, le Conseil départemental organise la mise en relation de maires et propriétaires privés du Nord du Département connaissant des problèmes d'entretiens d'espaces envahis par la friche, avec un berger transhumant du sud du territoire en recherche de terres à pâturer. Cette opération est partagée chaque année avec le grand public via l'organisation d'une transhumance de centaines de brebis des Pyrénées de race tarasconnaise.

Cette année, la transhumance se déroulera le 3 mai, sur 17 km de marche, pour accompagner 400 brebis et leurs chiens de berger (border collie, Patou des Pyrénées) dans leur chemin, entre les communes de Bouloc et Launaguet, situées dans le nord-toulousain.



DOSSIER DE PRESSE

PRÉSERVER LA QUALITÉ DES SOLS

Plus de 1 000 km de haies plantés en Haute-Garonne

Le Département aide les exploitants à la plantation de haies, une pratique qui favorise la biodiversité et permet de lutter contre l'érosion des sols et la pollution des eaux.

Elle assure une bonne productivité naturelle des sols, par un moindre recours aux engrais et pesticides. Cette aide comprend des conseils techniques sur le choix des lieux d'implantation, la composition et l'entretien des haies, la fourniture gratuite des végétaux et de l'ensemble des fournitures nécessaires à la plantation. Des visites techniques personnalisées et des sessions consacrées à l'apprentissage de la taille de formation et à l'élagage sont également prévues.

60 exploitants agricoles bénéficient chaque année de cet accompagnement.

Agir contre l'érosion des sols

Protéger les sols en agriculture signifie également les protéger de l'érosion, qu'elle soit liée au vent ou à l'eau. Depuis 3 ans, le Conseil départemental s'est engagé dans une vaste sensibilisation des agriculteurs du territoire à la conservation de leur sol, support indispensable du métier d'agriculteur.

En appui des maires du territoire, 22 réunions regroupant 230 communes et 2 400 agriculteurs invités se sont tenues en 2018 et 2019.

Suite à cette première étape de sensibilisation aux nouvelles pratiques agricoles, les conseillers agro-environnement du Département proposent un diagnostic gratuit et personnalisé, à la parcelle, pour trouver avec les agriculteurs des solutions durables en faveur de la préservation de leur sol, ainsi que des réunions « bouts de champ » de démonstration de pratiques vertueuses, telles que l'implantation de couverts d'intercultures.



Le 23 novembre 2018, Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, a procédé à la plantation du 1 000^{ème} km de haies agricoles.

En 30 ans, 1 000 km de haies ont ainsi été réimplantés dans la quasi-totalité des cantons du département pour un budget de 2,2 M€.

VERS UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Accompagner la conversion au bio

Depuis 2010, le Conseil départemental est un partenaire privilégié de l'association Erables 31 (Ensemble pour Représenter l'Agriculture Biologique Locale, Écologique et Solidaire) qui agit pour le développement de l'agriculture biologique en Haute-Garonne.

Le réseau des 28 conseillers agro-environnement du Département accompagne aussi les agriculteurs engagés en agriculture biologique ou en conversion en AB, en partenariat avec Erables 31.

Ce réseau a permis la mise en place d'un partenariat technique avec les conseillers agro-environnement du Département et une meilleure diffusion des événements et formations à l'agriculture bio auprès des agriculteurs du territoire.

Protéger la qualité de l'eau, réduire les intrants

Le Département aide les agriculteurs à réduire les pollutions des eaux et des milieux par des conseils et des partenariats leur permettant de limiter l'utilisation d'intrants (engrais, pesticides, etc.), sur l'irrigation raisonnée des cultures, sur la limitation des pollutions d'origines agricoles (nitrates, traitements phytosanitaires).

Près de 1 000 agriculteurs sont accompagnés chaque année sur l'optimisation des intrants (fumure, traitements, gestion de l'irrigation).

Équilibrer les ressources en eau : un projet de territoire

Le 18 décembre 2018 a été officiellement lancé le projet de territoire Garonne Amont à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, réunissant l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les Conseils départementaux de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Gers, le Val d'Aran et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le bassin versant de la Garonne connaît en effet depuis plusieurs décennies une situation de déséquilibre quantitatif, avec des situations de crise récurrentes, entre les ressources disponibles et les besoins en eau des différents usages.

Cet ambitieux projet a pour but de rétablir l'équilibre quantitatif entre les besoins et les ressources en eau sur le bassin de la Garonne amont et de permettre ainsi la poursuite du développement des territoires dans le respect des équilibres environnementaux.



Suite aux recommandations d'un panel citoyen, un plan d'action est en cours d'élaboration.

Il comporte près de 40 actions pour la sobriété en eau, pour l'amélioration de la gouvernance de la gestion de l'eau, pour le stockage de l'eau et l'aménagement du territoire.

LE DÉPARTEMENT aux côtés des agriculteurs

Que ce soit face au dérèglement climatique et aux intempéries qui peuvent nuire au rendement des exploitations, ou face au faible niveau de revenus dégagé parfois par les agriculteurs ou les salariés agricoles, le Conseil départemental, avec ses 28 conseillers agro-environnement, soutient les agricultrices et les agriculteurs partout sur le territoire.



DES AIDES FINANCIÈRES DIRECTES ET INDIRECTES

Alors que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a supprimé la compétence économique des Départements, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a opté pour une coordination intelligente avec la Région Occitanie, afin de continuer à mener sa politique d'aide aux agriculteurs du territoire. La signature en novembre 2016 d'une convention entre le Département et la Région a permis le maintien de la grande majorité des aides directes du Conseil départemental.

Ainsi, chaque année, le Conseil départemental consacre un budget de 2 M€ par an d'aides directes apportées aux agriculteurs.

En 2019, près de 1,5 M€ d'aides ont été attribuées à près de 1 000 exploitants et associations, et plus de 500 000 € consacrés à la politique sanitaire en faveur de l'élevage.

En 2019, Le Conseil départemental a voté le soutien exceptionnel à destination des 626 agriculteurs haut-garonnais victimes des nombreuses et graves intempéries subies en 2018, pour un montant total d'aides versé de 313 000 €.

28 CONSEILLERS POUR UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET TECHNIQUE

Depuis de nombreuses années, le Département déploie des moyens humains conséquents au service des agriculteurs et collectifs d'agriculteurs, des organisations professionnelles agricoles, des associations agricoles et des collectivités territoriales.

Le Département compte 28 conseillers agro-environnement et experts en différents domaines (arboriculture, viticulture, élevage ovin...) qui œuvrent au quotidien auprès des agriculteurs, afin de leur fournir un appui technique visant à développer leurs pratiques agro-environnementales, notamment la protection de la ressource en eau.



L'action des conseillers permet l'organisation d'actions collectives dans les domaines agro-écologiques, pour réduire la pollution par les nitrates et les phytosanitaires, prévenir les risques d'érosion des sols ou encore préserver la biodiversité.

Les conseillers agro-environnement apportent un appui technique pour les circuits de proximité et l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective.

Ils accompagnent également les projets agricoles innovants et durables et soutiennent les secteurs touchés par des crises conjoncturelles ou structurelles, en apportant méthodes et expertises aux collectivités qui s'intéressent aux enjeux agricoles. Enfin, les experts du Département participent au renouvellement des générations en favorisant les installations et en œuvrant au maintien d'activités dans les territoires ruraux.

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'INSTALLATION AGRICOLE

Le Conseil départemental poursuit sa politique de soutien à l'installation de jeunes agriculteurs par le vote en février 2019 d'une nouvelle aide à l'équipement en faveur des agriculteurs installés depuis moins de 3 ans. Elle prend la forme d'une subvention aux équipements avec un taux majoré pour les équipements à plus-value environnementale et s'accompagne d'une sensibilisation aux bonnes pratiques agro-écologiques, à travers des journées d'information collectives et un diagnostic agro-écologique personnalisé.

DOSSIER DE PRESSE

UN SOUTIEN PERMANENT AUX AGRICULTEURS FRAGILISÉS

Le Département soutient fortement l'association Solidarités Paysannes pour la défense des agriculteurs en difficulté de la Haute-Garonne. Il conforte ainsi cette association dans ses missions d'appui technique et juridique menées auprès des agriculteurs haut-garonnais. Solidarités Paysannes travaille en étroite collaboration avec les conseillers agro-environnement du Département. L'association intervient auprès de 109 exploitants agricoles, dont 51 % sont bénéficiaires du RSA.

De plus, le 29 janvier 2020, les élus départementaux réunis en session ont adopté un protocole d'Accord 2019-2021 avec la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud (MSA MPS) pour accompagner les agriculteurs et salariés agricoles haut-garonnais en situation de fragilité. Des actions concrètes sont déjà engagées, par exemple, des ateliers de paroles mis en place dans les petites communes rurales pour encourager les témoignages et détecter le mal-être. Pour lutter contre l'inhabileté numérique, un accompagnement dans les Maisons des solidarités et dans les accueils de la MSA sera assuré. Les outils d'information vers ce public seront repensés pour une meilleure lisibilité...

Par ailleurs, le service de remplacement 31, soutenu par le Département, propose aux agriculteurs adhérents, qui souhaitent ou sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, des agents de remplacement. Ce service, qui fonctionne comme un groupement d'employeurs, embauche des salariés en CDI temps plein ou intermittents pour effectuer des missions de remplacements sur des exploitations. Le service de remplacement 31 compte 18 salariés permanents pour 327 adhérents.

FAVORISER L'AGRICULTURE COLLECTIVE : LES CUMA (COOPERATIVES D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE)

L'utilisation collective du matériel agricole représente un intérêt économique pour les exploitations agricoles du département. Le Conseil départemental poursuit donc son aide aux acquisitions de matériel agricole réalisées par les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).

En 2019, le Département a accordé une cinquantaine de subventions à destination des CUMA, dans le cadre de l'aide à la mécanisation, pour un montant total de 130 000 €. La Haute-Garonne compte 164 coopératives d'utilisation de matériel agricole.

DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR